

Extrait du site UGTG.org

url :Ã <http://ugtg.org/spip.php?article1643>

Mayotte : Le sang coule, non Ã la rÃ©pression coloniale !

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 21 octobre 2011

Mis Ã jour le : vendredi 21 octobre 2011

UGTG.org



Depuis près de 40 ans, la population Comorienne de Mayotte vit une tragédie. En effet malgré des engagements pris, le colonialisme français a décidé de démembrer la République Islamique des Comores. Malgré une vingtaine de résolutions onusiennes demandant à la France le respect des frontières issues de la colonisation, jugeant irrégulier le décompte à la fin du référendum du 22 décembre 1974, cette dernière fait la sourde oreille, méprisant ainsi le droit international.

Encore une fois, le colonialisme français apparaît sous son visage de lâche occupant qui ne recule pas dans sa perspective de s'installer durablement sur la terre Comorienne de Mayotte.

Le 9 octobre, un acte de barbarie innommable a été commis sur un enfant de 9 ans, marqué à vie de lâche agression aveugle et gratuite d'un gendarme français qui laisse l'enfant infirme à vie, par la perte d'un œil, et l'autre serait même touché.

Le 19 octobre, un homme de 39 ans paye de sa vie de vouloir vivre dignement dans son pays, il est tué d'une crise cardiaque après avoir essuyé le tir d'une balle de flash-ball de la gendarmerie française et inhalé les gaz lacrymogènes selon les témoins sur place.

Le visage du colonialisme ne change pas, il maintient sa tradition de violence pour infliger les peuples dominés. Djibouti 1967 plus de 60 morts, la même année en Guadeloupe, une centaine de morts. Partout en tout temps, le colonialisme français continue son œuvre de malveillance à travers le monde, avec les destructions et massacre de population pour les plus riches, Côte d'Ivoire, Libye etc...

Le M.A.R et Nation unie solidaire de la famille endeuillée de Mayotte, dénoncent et condamnent avec force, ces actes de barbarie commis en territoire Comorien occupé, baptisés « département français »

Le M.A.R et Nation unie condamnent et dénoncent l'occupation de l'île de Mayotte, cela au mépris des résolutions de l'ONU qui soutient le combat légitime de la population Mahoraise dans leurs justes revendications dénonçant le coût de la vie chère frisant le racket de la population Mahoraise démunie.

Pour Rappel

Mayotte : Le sang coule, non à la répression coloniale !

Dans sa résolution 3385 du 12 novembre 1975, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies admettait les Comores comme membre de l'Organisation, non sans avoir rappelé que ce dernier était composé des îles Anjouan, de la Grande-Comore, de Mohéli et de ... Mayotte, rejetant comme non avenue la confiscation française survenue un an plus tôt !

L'Assemblée Générale de l'Organisation mondiale des Nations Unies dans la résolution 31/4 adoptée le 21 octobre 1976 par laquelle l'Assemblée Générale de l'Organisation mondiale des Nations Unies déclare que l'occupation par la France de l'île de Mayotte « constitue une atteinte flagrante à l'unité nationale de l'État Comorien ». En outre, l'Assemblée Générale « condamne les référendums du 8 février et du 11 avril 1976 organisés dans l'île Comorienne de Mayotte par le Gouvernement français et les considère comme nuls et non avenues » dans la mesure où ils ne respectent pas le principe traditionnel de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Enfin, l'Assemblée Générale rejette par anticipation "toutes autres consultations qui pourraient être organisées ultérieurement en territoire Comorien de Mayotte par la France".

Pour Nasion (N.R) Aniel BOYER

Pour le M.A. R J. Claude BARRET

Jeudi 20 Octobre 2011

Source : <http://www.zinfos974.com/>

Post-scriptum :

Tous les articles sur la grave violation de Mayotte : [ICI](#)